

De l'apathie à l'action : une conférence d'Alain Deneault au Cégep de Rimouski

François Delisle, enseignant de philosophie

Le constat : l'art d'accepter l'inacceptable

Taux d'analphabétisme en hausse. Mesures d'austérité délétères, particulièrement pour les plus vulnérables de notre société, pour nos soins de santé, notre éducation et notre culture. Loi minière inique, promettant un sac légalisé de nos ressources collectives, une destruction de notre environnement et une mise à mal de notre pouvoir citoyen. Il y a quelque chose de pourri au royaume du Québec! Comme si ce n'était pas assez et pour couronner le tout, celles et ceux qui nous gouvernent nous répètent que tout va bien ou qu'ils n'y peuvent rien puisque ainsi va le monde.

Véritables adeptes de la pensée molle, devenus maîtres dans l'art d'accepter l'inacceptable et de le vendre comme du rêve, nos dirigeants politiques et les technocrates économiques et financiers nous assurent ainsi qu'il faut couper, sabrer, tronquer, élaguer, réorganiser, optimiser les dépenses de l'État. Taisez-vous, nous disent-ils, ne vous mêlez pas de ce qui vous regarde, faites-nous confiance, nous savons ce que nous faisons, laissez-nous régler vos affaires dans le silence feutré de bureaux luxueux.

Comment ne pas perdre espoir face à cette situation? Comment ne pas se sentir sans pouvoir face à tous ces problèmes entremêlés? C'est ce à quoi Alain Deneault, intellectuel

engagé, travaille depuis des années. D'abord remarqué autour de la polémique engendrée par la poursuite bâillon dont il fut l'objet pour son livre *Noir Canada*, M. Deneault travaille aujourd'hui à dénouer l'écheveau des problèmes économiques et politiques qui minent le Québec et le Canada à partir du problème des paradis fiscaux. Il démontre ainsi que les paradis fiscaux sont non seulement une question de justice – puisqu'ils enlèvent tout sens au principe d'équité en rendant possible aux plus nantis d'entre nous et aux grandes entités économiques de se soustraire à leurs plus élémentaires obligations envers le bien commun –, mais qu'ils sont aussi et surtout la source de l'usurpation du pouvoir citoyen et la cause du démantèlement des services publics.

En effet, l'État, privé ainsi des moyens d'agir par lui-même, finit par renoncer aux exigences d'une pensée rigoureuse en quête du bien commun pour se contenter d'une pensée qui ne dérange pas le *business as usual*, qui s'acclimate à tout, qui s'arrange de tout, quitte à accepter l'érosion de son propre pouvoir et de nos services publics. M. Deneault nous met en garde contre cette tyrannie de la pensée molle, contre cette médiocratie qui nous amène à accepter les problèmes de notre société comme étant naturels, normaux et nécessaires, plutôt que de combattre l'inacceptable.

Se remettre debout pour défendre le bien commun

Fort heureusement, la description incisive et le propos éclairant de M. Deneault ne sont pas qu'une analyse rigoureuse des problèmes se dressant devant nous : ils sont aussi un appel à redresser la tête, à retrousser nos manches et à retrouver le goût de l'action. En effet,

son propos brillant, qui élève la pensée, nous rappelle qu'il n'en tient qu'à nous de reprendre le pouvoir qui est le nôtre. Refusons le vol légalisé par les paradis fiscaux et l'abâtissement collectif qui nous est imposé pour nous faire accepter l'inacceptable. Recherchons ensemble à refonder nos lois, nos règlements et nos projets au-delà du cynisme destructeur et dévorant de l'efficacité économique pour redonner à la politique son sens premier : la recherche du bien commun.

C'est pourquoi, pour ne pas vous faire complice du cynisme actuel et vous redonner le goût d'agir, il vous faut absolument venir assister à la

conférence gracieusement organisée par le SEECR que donnera M. Alain Deneault à la **salle Georges-Beaulieu du Cégep de Rimouski, le vendredi 4 novembre à 15 h** intitulée *Que faire? Les paradis fiscaux et le démantèlement des*

services publics. Que vous soyez de gauche ou de droite, fédéraliste ou souverainiste, l'invitation est lancée. À vous de venir secouer votre apathie lors de cette conférence qui promet d'ouvrir des horizons que vous croyiez bouchés, de découvrir des ressources d'action et de chasser l'air vicié qui s'accumule dans la poitrine de ceux qui ont à cœur l'avenir de leurs enfants, l'avenir de leur nation et le bien commun de leur peuple.

La conférence sera également diffusée en direct au local 130 du Centre matapédien d'études collégiales à Amqui. □

Dans ce numéro...

- De l'apathie à l'action : une conférence d'Alain Deneault au Cégep de Rimouski par François Delisle
- Bonheurs, espoirs, craintes et regrets (1) par Jean-Marc Bélanger
- 5 octobre 2016 : J'aime enseigner parce que... Pour m'accomplir encore plus, j'aimerais... par Patricia Posadas et Myriam Litalien Bradley
- Un débat pour la prochaine journée pédagogique? par Patricia Posadas
- Combattre l'homophobie et la transphobie par Patricia Posadas
- Répartition de la tâche pour le trimestre d'hiver 2017 par Patricia Posadas
- Initiation aux règles d'assemblée délibérante par Myriam Litalien Bradley

Agenda

Novembre 2016

- 15 : Assemblée générale
- 29 : Conseil syndical

Bonheurs, espoirs, craintes et regrets (1)

Jean-Marc Bélanger, enseignant de français et porteur d'espoir

Nouvelle chronique : Jean-Marc Bélanger enseigne depuis très longtemps au Cégep de Rimouski. Il a toujours manifesté une grande empathie envers ses élèves, un désir profond de les aider à surmonter les obstacles et à aller là où ils ne s'attendaient plus peut-être. Engagé, persévérant, Jean-Marc se prépare à prendre sa retraite. Conscient qu'en tant que « vieux prof » il a accumulé des trésors de sagesse, malgré l'impétuosité de son caractère passionné, Jean-Marc a décidé de consacrer du temps, au cours de cette dernière année d'enseignement, à réfléchir aux « bonheurs, espoirs, craintes et regrets » qui l'habitent en regard des cégeps. Et comme il est généreux, il a décidé de donner la parole à ses collègues qui ont accumulé de tels trésors au fil des ans. Au cours de cette année scolaire, vous verrez paraître cette chronique. Prenons le temps d'écouter nos sages.

Patricia Posadas, responsable des communications

Cette chronique a pour but de faire connaître le regard d'enseignantes et d'enseignants sur la formation collégiale et sur l'enseignement à l'approche de la retraite.

Propos de Jacqueline Chénard, Département de français langue d'enseignement et littérature.

Lorsque je songe à l'avenir des cégeps, j'ai de la difficulté à identifier des éléments porteurs d'espoir et ce sont avant tout des sujets d'inquiétude qui me viennent spontanément.

La soumission de la formation collégiale aux exigences du milieu du travail et de l'économie semble désormais acquise. Ce qui prévaut surtout maintenant, c'est un esprit marchand qui pousse les institutions collégiales à entrer en compétition dans le développement de programmes de formation sur mesure, rentables et en parfaite adéquation avec le milieu du travail. Dans la poursuite de ces objectifs, le développement individuel et le développement citoyen sont de plus en plus laissés pour compte et leur nécessité ne cesse d'être remise en cause au fil des ans. Ainsi, les disciplines de la formation générale, premières responsables de cette part de plus en plus négligée de la formation, doivent-elles faire face à des assauts constants. Ils ne doivent sans doute leur survie jusqu'à ce jour qu'à la résistance acharnée de celles et ceux qui œuvrent auprès des

étudiantes et des étudiants. Mais les dernières négociations en sont en quelque sorte la preuve, cette résistance s'épuise et les tenants de la marchandisation font actuellement des avancées sans précédent.

S'il me reste un espoir, c'est de constater que, malgré le chaos ambiant, malgré parfois des origines modestes ou difficiles, un certain nombre d'étudiantes et d'étudiants font preuve d'un intérêt immédiat et d'une grande curiosité pour les ressources que leur offre la formation générale. Ils veulent profiter de toutes les portes qui leur sont ouvertes pour tenter de mieux comprendre le monde de plus en plus complexe qui les entoure, de tout ce qui peut les aider à mieux se connaître et à pleinement jouer leur rôle de citoyen. D'entrée de jeu, ils veulent poser un regard lucide sur un monde où les repères ne cessent de s'effondrer. Ils veulent participer à la définition du monde à venir et il leur importe en ce sens de développer leur aptitude à réfléchir efficacement pour en arriver à des conceptions plus justes et plus complètes de leur monde.

Pouvoir encore confier nos espoirs et nos convictions les plus profondes au plus grand nombre parmi nos étudiantes et nos étudiants, c'est sans doute le plus grand espoir qu'il nous reste à toutes et à tous. □



Dans le cadre de la *Journée mondiale des enseignantes et des enseignants*, le mercredi 5 octobre, nous avons posé deux questions à nos collègues : pourquoi aimez-vous enseigner et, pour mieux vous accomplir, qu'aimeriez-vous avoir?

Par Patricia Posadas et Myriam Litalien Bradley, membres du Comité de coordination syndicale

J'aime enseigner...

Parce qu'enseigner, c'est aussi apprendre!

J'aime apprendre, j'aime partager des connaissances, j'aime travailler en collaboration avec des jeunes et d'autres enseignants.

Réponse d'un étudiant : *J'aime apprendre parce que la vie est la plus grande des écoles. Sans professeurs, il n'y aurait pas de savoirs et, donc, plus de connaissances et d'expertises.*

Parce que c'est une passion

J'aime partager ma passion avec mes élèves. J'aime apprendre au contact de mes élèves. C'est comme jouer à l'école tous les jours!

Je grandis au contact des autres et j'aime partager mes passions.

J'adore transmettre ma passion pour l'apprentissage et mes étudiants arrivent toujours à me surprendre.

J'adore partager l'amour de mon premier métier, intervenante sociale.

J'aime participer aux apprentissages et voir la lumière dans les yeux des étudiants.

J'aime partager ce qui me passionne. J'aime voir notre jeunesse s'épanouir, voir leurs yeux briller quand la soif de savoir les anime.

Par amour des élèves

J'adore mes élèves.

J'adore le contact avec la jeunesse. J'adore partager mon bagage. Je trouve le milieu collégial stimulant. J'adore aider les autres et sentir que je peux faire une différence dans leur vie.

J'adore voir les étudiants évoluer au cours de leur parcours. J'aime apprendre.

J'ai la possibilité d'aider plusieurs personnes dans leurs apprentissages et, en plus, de leur transmettre des connaissances; plusieurs personnes se développent sur le plan personnel dans les cours.

C'est aider quelqu'un à grandir et c'est grandir d'autant. C'est répandre la connaissance et des savoir-faire tout en tissant des liens, cognitifs et interpersonnels.

J'aide un jeune à s'accomplir et à définir son avenir.

Cela me permet d'aider nos jeunes à se développer.

L'énergie des jeunes, leur curiosité, leur ouverture. Le travail d'équipe, la vie collégiale, ce milieu de vie stimulant.

Parce qu'enseigner donne du sens

Je crois toujours que la connaissance est la plus grande des richesses.

J'aime apprendre. Ça me fait sentir vivante. C'est un métier qui donne un sens à ma vie.

En principe, c'est le travail le plus fondamental dans une société qui aspire à être « bonne ».

Parce que, d'une certaine manière, nous sommes des bâtisseurs d'avenir

J'ai l'impression de participer à la création du Québec et du monde de demain.

La transmission est le socle d'une communauté possible.

J'aime participer au progrès de notre espèce humaine. J'aime participer au progrès des institutions de notre société. J'aime aider les autres humains.

Pour moi, les jeunes sont l'avenir et je me sens privilégiée de pouvoir être avec eux et de les accompagner dans leur cheminement scolaire et parfois personnel.

Pour toutes ces raisons

J'aime le contact avec les élèves, j'aime la matière que j'enseigne, j'aime organiser, monter des cours, j'aime la vie très remplie, mais enthousiasmante que cela me fait. J'aime aussi sentir que je fais quelque chose d'utile pour la société, quelque chose qui a du sens.

Être prise et pris en considération par l'institution et par la société

Qu'on m'implique plus et pour vrai dans les décisions qui ont des conséquences sur ma tâche, mon enseignement ou mon collège. Que cette profession soit davantage respectée. Les ressources cessent d'être coupées afin d'aider davantage nos élèves!

Que les enseignants soient considérés dans notre collège et dans notre milieu.

Que la profession reçoive la reconnaissance et le respect de la population.

Que ma profession, qui me passionne, soit mieux comprise et davantage respectée. J'aimerais avoir de l'influence sur mon milieu de travail.



Valorisons les enseignant(e)s,
améliorons
leur statut professionnel

Pour m'accomplir encore plus,
j'aimerais...

Avoir plus de temps

Qu'il y ait 50 heures dans une journée.

Avoir plus de temps pour réfléchir, pour être avec mes élèves, pour mieux me préparer.

Avoir plus de temps pour mieux faire les choses. Pouvoir passer plus de temps à un enseignement plus individualisé. De ce contact de personne à personne, tant d'enrichissement peut émerger chez l'élève qui, autrement, peine à donner du sens à son apprentissage.

Que ça soit possible d'avoir du temps pour faire mon travail, sans avoir à faire 1001 redditions de compte bureaucratiques.

Pouvoir échanger, discuter, réfléchir à plusieurs

Que nous ayons plus d'occasions d'échanger sur la didactique et la pédagogie entre nous et avec le milieu.

Pouvoir faire vraiment mon métier

Que l'on me confie une tâche d'enseignement liée à la littérature.

Pouvoir exercer cette profession sans subir les méfaits des coupures et de la réingénierie de l'administration

Que les coupures en tout aient moins d'influence sur mon travail d'accompagnement de la jeunesse.

Que l'on cesse d'augmenter nos tâches session après session. Que l'on continue d'améliorer la reconnaissance reçue de nos supérieurs.

Que le Cégep soit en Finlande (sens figuré).

Que mes contraintes d'horaire de travail soient respectées.

Être soutenue et comprise par le Collège concernant l'ampleur de la tâche et qu'on cesse de couper \$ et de nous en demander plus.

Qu'une importance plus significative soit démontrée aux maisons d'enseignement par un meilleur financement.

Réponse d'un étudiant : *Apprendre éternellement, car cela fait partie des besoins de la pyramide des besoins d'Abraham Maslow.*

Pouvoir vivre aussi

Qu'on prenne le temps de se rappeler que nous sommes de tout petits êtres vivants avec nos limites physiques et psychologiques.

Que les classes s'ouvrent davantage sur la communauté.

Un débat pour la prochaine journée pédagogique?

Patricia Posadas, responsable des communications

De journée pédagogique en journée pédagogique, il me vient toujours la même réflexion. Des formatrices, des formateurs, dont je ne veux nier ni la compétence ni la générosité, viennent nous proposer des manières de mieux aider les cégépiennes et les cégépiens qui éprouvent de grandes difficultés. Ces personnes, tout comme nous, travaillent beaucoup pour aider nos élèves à obtenir les diplômes de qualité auxquels ils ont droit, les mêmes que ceux auxquels nous avons eu droit. Les mêmes? Là est toute la question.

Des fondations trop fragiles

Nul ne peut ignorer les chiffres accablants concernant l'analphabétisme au Québec (53 % sont en dessous du niveau 3¹) ni le lien que l'on peut faire entre ceci et la pauvreté grandissante, générée par la « gestion comptable » de l'État des deux dernières décennies. Un taux d'analphabétisme effarant, des jeunes diplômés illettrés, une société entière qui s'enlise dans l'inculture et l'appauvrissement intellectuel. Cette réalité insupportable, surtout quand on est enseignante ou enseignant et que l'on reçoit dans nos classes des jeunes différemment

outillés, c'est sur elle qu'il faut travailler et non sur la quantité de travail que nous fournissons (qui est d'ailleurs déjà très importante).

Au cours des années 60 et 70, l'État québécois, portée par les ailes de sa Révolution tranquille, avait joué son rôle de « limitateur » des injustices sociales en tentant d'offrir à tous les enfants une éducation de qualité afin que chacune, chacun puisse espérer un avenir meilleur que celui de ses parents. Aujourd'hui, force est de constater que cet objectif a été abandonné et que les jeunes gens qui sont devant nous en paient le prix fort.

Des études linguistiques effectuées au Québec démontrent que l'écart s'est de nouveau creusé entre les enfants qui viennent de milieu défavorisés et ceux qui viennent de milieu favorisés. On constate un écart de 20 % dans le bagage langagier, écart que toute la formation au primaire et secondaire n'arrive pas à combler. Il en va ainsi parce que, dans les écoles, on sépare les élèves qui ont développé compétences et connaissances, grâce à leur milieu familial, de celles et ceux qui n'ont pas eu cette chance. Les écoles privées, les programmes particuliers (sports-études, PEI, etc.) vont chercher tous les enfants outillés, tandis qu'au public, dans les

cours considérés « normaux », des profs débordés se retrouvent avec des enfants dont les carences sont multiples (carences dans la formation, certes, mais aussi carences nutritives et, plus graves encore, carences affectives). Le problème est là : les fondations mêmes de ce qui va permettre à l'enfant de construire ensuite l'édifice de ses connaissances et des compétences qui en découleront, car la compétence n'est pas que du faire.

Comment arriver à instruire dans une société qui valorise l'argent?

De plus, le travail et l'argent qu'il procure sont les valeurs dominantes d'une société qui privilégie l'adaptation au marché du travail à l'éducation, la rentabilité à l'instruction, le savoir-faire à la connaissance et l'obéissance à la compréhension. Pour cette raison, 70 % de nos élèves travaillent, poussés par le discours dominant qui leur affirme que pour exister il faut travailler et consommer. Par le fait même, ils subissent une double contrainte : celle du travail et celle de la réussite scolaire, par le biais de la cote R qui les obsède. On connaît le résultat :

une augmentation du stress qui se traduit par une surconsommation de médicaments chez les jeunes.

Que fait-on vraiment pour lutter contre tout cela? Eh bien, on offre aux profs des formations qui leur disent de varier leurs méthodes d'enseignement et d'évaluation!

La société québécoise est un grand corps malade, dont le cerveau est en train de se nécroser faute de fierté de la langue par exemple, faute d'amour pour ses enfants. Et pour guérir ce corps malade que nous propose-t-on? Des emplâtres d'argile qu'ils s'appellent compétences transversales ou conception universelle de l'apprentissage... C'est de cela qu'un jour, il faudra bien débattre, car atténuer un symptôme n'est pas guérir. □

1. ROULOT-GANZMANN, Hélène. « L'analphabétisme au Québec - Un fléau pour toute la société », *Le Devoir*, [En ligne], 3 septembre 2011. « Plus l'écart entre les riches et les pauvres est grand, plus il y a une concentration des richesses et plus le taux d'analphabétisme est élevé, relève Maryse Perreault. En comparaison, les États-Unis comptent 53 % de niveau 1 ou 2, alors que les champions de l'alphabetisation sont les pays scandinaves, avec 66 % de la population qui atteint au moins le niveau 3. »

Combattre l'homophobie et la transphobie

Patricia Posadas, responsable des communications

Rappel, la date limite se rapproche.

La CSQ, en collaboration avec l'Institut national de la santé publique, propose cette formation en deux volets à Rimouski, le 25 novembre 2016 et le 7 avril 2017.

Le premier volet (25 novembre 2016) s'intitule « Sexes, genres et orientations sexuelles : comprendre la diversité » et le deuxième volet (7 avril 2017) est intitulé « adapter nos

interventions aux réalités des personnes de la diversité sexuelle et leur famille ».

Les frais de libération syndicale des personnes participantes seront assumés à même la subvention que la CSQ reçoit de la Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité du travail. **Les inscriptions doivent se faire avant le vendredi 28 octobre 2016.**

Pour plus de renseignements, venez nous voir au bureau du Syndicat, au B-210. □

Répartition de la tâche pour le trimestre d'hiver 2017

Saviez-vous que...

Patricia Posadas, responsable des communications

- ▶▶ **La répartition des tâches** (des cours) entre les profs du département, préparée par la personne élue à la coordination départementale, doit être équitable et basée sur les règles de régie interne décidées par tous les membres du département. La convention ne définit aucunement ces règles de régie interne; il revient donc à l'assemblée départementale de les mettre en place et de s'assurer de leur équité, que le facteur qui guide la répartition soit l'ancienneté, les choix de cours ou tout autre facteur. Le projet de répartition est ensuite soumis à l'assemblée départementale pour adoption.
- ▶▶ **Un cours n'est pas une propriété privée;** même si le plan de cours est sous la responsabilité d'un membre du département, les objectifs, méthodes pédagogiques et modes d'évaluation relèvent du département. L'adoption des plans de cours

se fait en assemblée départementale et ceux-ci sont ensuite soumis à l'approbation de la Direction des Services éducatifs. Le plan de cours ne peut être utilisé par le Collège sans le consentement de l'enseignante ou de l'enseignant. Toutefois, ce dernier ne peut refuser son autorisation sans motif raisonnable. Les notes de cours, quelles que soient leurs formes, ne peuvent être utilisées sans le consentement de leur auteur.

- ▶▶ **Tous les membres du département,** y compris les profs à statut précaire, ont des devoirs et des droits équivalents, notamment l'accès aux activités de perfectionnement. Les règles de régie interne du département s'appliquent à tous ses membres, permanents ou à statut précaire. Les membres sont invités à participer à la distribution des tâches ainsi qu'à toutes les réunions, incluant celles portant sur les règles et les décisions départementales. □

Initiation aux règles d'assemblée délibérante

Myriam Litalien Bradley, responsable des pratiques syndicales

Rappel : le **mardi 1^{er} novembre à 15 h, à la salle D-230** au Cégep de Rimouski, aura lieu une initiation aux règles d'assemblée délibérante. Cette initiation s'adresse à toute personne qui désire mieux comprendre et connaître les règles

qui régissent le déroulement des assemblées délibérantes.

Nous vous invitons à vous inscrire auprès de Louiselle Rioux, au poste 2176. □